

## SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

### Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62

Nombre de délégués titulaires présents : 27

Nombre de délégués suppléants présents : 8

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votants : 36

L'an deux mil vingt, le douze février, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Novotel centre gare au Havre, sur la convocation qui leur a été adressée le six février deux mil vingt par M. Jean-Baptiste GASTINNE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

#### ETAIENT PRESENTS :

**Conseillers titulaires :** Patrick CIBOIS, Jean-Claude WEISS, Pascal LECOURT, Gilbert MABILLE, Laurent VASSET, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Florence DURANDE, Valérie EGLOFF, Daniel FIDELIN, Jean-Baptiste GASTINNE, Laurent GILLE, Bertrand GIRARDIN, Dominique GRANCHER, Pascal LEPRETTRE, Michel MAILLARD, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Jean-Louis ROUSSELIN, Florent SAINT-MARTIN, Sébastien TASSERIE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Paul MERCIER, Claire GUEROULT, Christian CARDON, Nicole PREVOST-GODON, Gwendoline PRESLE.

**Conseillers suppléants :** Annic DESSAUX, Claudine SAVALLE, Gilbert FOURNIER, Didier SANSON, Florence THIBAudeau-RAINOT, Alix VAILLANT, Benoit DESCHAMPS, Brigitte POURDIEU

#### A DONNE POUVOIR

Monsieur Philippe AUGIER a donné pouvoir à Monsieur Christian CARDON

#### ETAIENT EXCUSES

**Conseillers titulaires :** Virginie CAROLO, Bastien CORITON, Dominique METOT, Didier PERALTA, Patrick PESQUET, Ghislaine PRUNIER, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Gilbert CONAN, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Maria-Dolores GAUTIER-HURTADO, Christian GRANCHER, Bernard LECARPENTIER, Edouard PHILIPPE, Sylvain VASSE, François AUBEY, Benoit CHARBONNEAU, François GILAS, Jean-Paul SOULBIEU, Dany TARGAT, Léa VERSAVEL, Franck REMOND, Philippe AUGIER, Michel MARESCOT, Joël COLSON, Benoît GATINET, Bernard CHRISTOPHE.

**Conseillers suppléants :** Samuel CRAQUELIN, Hubert LECARPENTIER, David SABLIN, Laurence BESANCENOT, Marie-Laure DRONE, Luc LEFEVRE, Catherine MENARD, Nathalie NAIL, Martine VIALA, Bernard AUBRIL, Chritelle BACQ DE PAEPE, Jonhny BRIARD, Bernard BROISIN DOUTAZ, Alain GUILLOT, Isabelle LEROY, Serge MARIE, Hubert MASTROTARO, Jean-Paul DURAND, Sylvain BONENFANT, Mary-Dominique ROUAS.

### DEL-C- 20200212 – 04 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS ET SIGNATURE D'UN CONTRAT

#### LE CONSEIL METROPOLITAIN

##### Vu

- la Loi n° 84.53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale
- le Décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux
- la délibération du Conseil métropolitain du 5 décembre 2017 créant un poste non permanent à temps non complet, d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe pour assurer la fonction de secrétaire administratif du Pôle métropolitain,
- la délibération du Conseil métropolitain du 11 décembre 2018 modifiant le tableau des effectifs, créant un poste d'administrateur territorial, ouvrant le poste de rédacteur principal et le poste d'adjoint administratif
- l'avis favorable du Bureau métropolitain du 4 février 2020,

## Considérant

- la nécessité de consolider le fonctionnement du Pôle métropolitain et de créer un poste permanent à temps complet pour assurer au sein du Pôle métropolitain les fonctions de chef(fe) de projet,

## Après en avoir délibéré,

## DECIDE DE :

- de créer un poste d'attaché territorial, à temps plein et de façon permanente à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020 pour exercer la fonction de chef(fe) de projet
- de procéder à son ouverture à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020
- d'autoriser le Président à procéder au recrutement de l'agent à affecter à ce poste, à signer le contrat de travail à durée déterminée et l'ensemble des documents et avenants relatifs à ce dossier
- dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi sont inscrits au budget 2020

### DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,  
Jean-Baptiste GASTINNE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

A COMPTER DU

04 MARS 2020

## SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

### Extrait du registre des délibérations

*Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62*

*Nombre de délégués titulaires présents : 27*

*Nombre de délégués suppléants présents : 8*

*Nombre de pouvoirs : 1*

*Nombre de votants : 36*

L'an deux mil vingt, le douze février, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Novotel centre gare au Havre, sur la convocation qui leur a été adressée le six février deux mil vingt par M. Jean-Baptiste GASTINNE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

*Conseillers titulaires : Patrick CIBOIS, Jean-Claude WEISS, Pascal LECOURT, Gilbert MABILLE, Laurent VASSET, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Florence DURANDE, Valérie EGLOFF, Daniel FIDELIN, Jean-Baptiste GASTINNE, Laurent GILLE, Bertrand GIRARDIN, Dominique GRANCHER, Pascal LEPRETTRE, Michel MAILLARD, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Jean-Louis ROUSSELIN, Florent SAINT-MARTIN, Sébastien TASSERIE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Paul MERCIER, Claire GUEROULT, Christian CARDON, Nicole PREVOST-GODON, Gwendoline PRESLE.*

*Conseillers suppléants : Annic DESSAUX, Claudine SAVALLE, Gilbert FOURNIER, Didier SANSON, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Alix VAILLANT, Benoit DESCHAMPS, Brigitte POURDIEU*

#### **A DONNE POUVOIR**

*Monsieur Philippe AUGIER a donné pouvoir à Monsieur Christian CARDON*

#### **ETAIENT EXCUSES**

*Conseillers titulaires : Virginie CAROLO, Bastien CORITON, Dominique METOT, Didier PERALTA Patrick PESQUET, Ghislaine PRUNIER, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Gilbert CONAN, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Maria-Dolores GAUTIER-HURTADO, Christian GRANCHER, Bernard LECARPENTIER, Edouard PHILIPPE, Sylvain VASSE, François AUBEY, Benoit CHARBONNEAU, François GLAS, Jean-Paul SOULBIEU, Dany TARGAT, Léa VERSAVEL, Franck REMOND, Philippe AUGIER, Michel MARESCOT, Joël COLSON, Benoît GATINET, Bernard CHRISTOPHE.*

*Conseillers suppléants : Samuel CRAQUELIN, Hubert LECARPENTIER, David SABLIN, Laurence BESANCENOT, Marie-Laure DRONE, Luc LEFEVRE, Catherine MENARD, Nathalie NAIL, Martine VIALA Bernard AUBRIL, Chritelle BACQ DE PAEPE, Jonhny BRIARD, Bernard BROISIN DOUTAZ, Alain GUILLOT, Isabelle LEROY, Serge MARIE, Hubert MASTROTARO, Jean-Paul DURAND, Sylvain BONENFANT, Mary-Dominique ROUAS.*

## **DEL-C- 20200212 – 03 – BUDGET PRIMITIF**

### **LE CONSEIL METROPOLITAIN,**

#### **Vu**

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- la loi n° 94.504 du 22 Juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux Collectivités Locales,
- l'instruction budgétaire et comptable M 14 s'appliquant aux syndicats mixtes fermés par renvoi des dispositions de l'article R.5711-1 du CGCT aux articles D.2311-2 et D.2311-3,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, approuvé par arrêté préfectoral du 21 décembre 2016 modifiés par arrêté préfectoral du 28 novembre 2017,
- la délibération du Conseil métropolitain du 18 décembre 2019 approuvant le Rapport d'Orientations Budgétaires présenté lors du Débat d'Orientations Budgétaires,

#### **Considérant**

- le projet de budget primitif 2020 présenté par le Président et soumis au vote

Après en avoir délibéré :

DECIDE :

- **d'adopter** le budget primitif pour l'exercice 2020 arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-après présentant chapitre par chapitre le budget du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Article	Recettes	Montant
002	Excédent Fonctionnement	
	<i>TOTAL Chapitre 002</i>	
7488	Autres attributions et participations	611 200
	<i>TOTAL Chapitre 74</i>	611 200
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>611 200</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Article	Recettes	Montant
001	Excédent reporté	
<i>TOTAL Chapitre 002</i>		
28183	Dotation aux amortissements	6 931
<i>TOTAL Chapitre 041</i>		6 931
1022-001	FCTVA (15,761%)	
1068-001	Excédent fonctionnement capitalisé	
<i>TOTAL Chapitre 10</i>		
1321	Subv. Etat (non transférable)	
1322	Subv Région (non transférable)	
1323	Subv Département (non transférable)	
<i>TOTAL Chapitre 13</i>		
021-001	Virt de la section fonctionnement	5 000
<i>TOTAL Chapitre 021</i>		5 000
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>11 931</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Article	Dépenses	Montant
001	Déficit reporté	
<i>TOTAL Chapitre 001</i>		
13912	Amort subv equip Région	
13911	Amort Subv Etat	
13917	Amort. Budget communautaires et fonds structurels	
<i>TOTAL Chapitre 040</i>		
2031	Frais d'études	
2051	Frais concession et droits similaires	
2051	Licences informatique	2 500
<i>TOTAL Chapitre 20</i>		2 500
2183	Matériel de bureau et informatique	8 931
2184	Mobilier	
<i>TOTAL Chapitre 21</i>		8 931
020	Dépenses imprévues	500
<i>TOTAL Chapitre 020</i>		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>11 931</b>

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Article</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Montant</b>
002	Excédent reporté	
<i>TOTAL Chapitre 002</i>		
6064	Fourn. Adminis.	2 000
611	Contrats prestations	64 000
6132	Locations immobilières	60 000
6135	Locations mobilières	
6161	Assurances	5 000
617	Etudes et recherches	
6156	Maintenance	4 000
6182	Document. / Abon.	500
6184	Versement organismes formation	
6185	Frais de colloque	
6188	Service ext - Autres frais divers	2 000
6225	Indem. Receveur	
6226	Honoraires	2 000
6228	Rémunération d'intermédiaires - divers	
6231	Insertion annonces	
6232	Fêtes et cérémonies	
6236	Catalogues et imprimés	17 000
6237	Publication	-
6238	Publicités, publications, relations publiques	19 000
6247	Transport collectif	-
6251	Missions et frais de déplacements	1 400
6261	Frais d'affranchissement	-
6281	Adhésion	1 300
62878	Remb de frais autres organismes	-
6358	Autres droits	-
637	Autres Impôts taxes	-
<i>TOTAL Chapitre 011</i>		178 200
6215	Personnel affecté par la coll de rattachement	-
6218	Autres personnels extérieurs	
6332	Cotisation au FNAL	
64111	Rémunération principal	
64131	Rémunération	
64138	Autres indemnités	
6451	Cotisations URSSAF	
6453	Cotisations retraite (CNRACL+ IRCANTEC)	
6475	Médecine du travail - Pharmacie	
<i>TOTAL Chapitre 012</i>		190 000
6554	Contribution organisme de regroupement	-
65548	Autres contributions organisme regroupement	-
6558	Autres contributions obligatoires	-
658	Charges subv gestions courantes	-
6574	Subv fonct associations organisme droit privé	231 000
<i>TOTAL chapitre 65</i>		231 000
6745	Subventions aux pers de droit privé	-
<i>TOTAL Chapitre 67</i>		-
6811	Amortissement	6 931
<i>TOTAL Chapitre 68</i>		6 931
022	Dépenses imprévues	69
<i>TOTAL Chapitre 022</i>		69
023	Virement à la section d'investissement	5 000
<i>TOTAL Chapitre 023</i>		5 000
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>611 200</b>

MONTANT DES COTISATIONS 2020 DES EPCI MEMBRES DU PÔLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

EPCI Membres	MONTANT
Communauté de Communes Pays Beuzeville - Honfleur (= CC Beuzeville)	10 572,92 €
Communauté de Communes Campagne de Caux	12 180,35 €
Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral	34 726,78 €
Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie	26 084,35 €
Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie	72 705,71 €
Communauté d'Agglomération Caux Seine Agglo	104 579,48 €
Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole	317 316,77 €
Communauté de Communes Roumois Seine	33 033,64 €
<b>TOTAL</b>	<b>611 200,00 €</b>

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Baptiste GASTINNE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

A COMPTER DU 04 MARS 2020



## SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

### Extrait du registre des délibérations

*Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62*

*Nombre de délégués titulaires présents : 27*

*Nombre de délégués suppléants présents : 8*

*Nombre de pouvoirs : 1*

*Nombre de votants : 36*

L'an deux mil vingt, le douze février, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Novotel centre gare au Havre, sur la convocation qui leur a été adressée le six février deux mil vingt par M. Jean-Baptiste GASTINNE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

**Conseillers titulaires :** Patrick CIBOIS, Jean-Claude WEISS, Pascal LECOURT, Gilbert MABILLE, Laurent VASSET, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Florence DURANDE, Valérie EGLOFF, Daniel FIDELIN, Jean-Baptiste GASTINNE, Laurent GILLE, Bertrand GIRARDIN, Dominique GRANCHER, Pascal LEPRETTRE, Michel MAILLARD, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Jean-Louis ROUSSELIN, Florent SAINT-MARTIN, Sébastien TASSERIE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Paul MERCIER, Claire GUEROULT, Christian CARDON, Nicole PREVOST-GODON, Gwendoline PRESLE.

**Conseillers suppléants :** Annic DESSAUX, Claudine SAVALLE, Gilbert FOURNIER, Didier SANSON, Florence THIBAudeau-RAINOT, Alix VAILLANT, Benoit DESCHAMPS, Brigitte POURDIEU

#### **A DONNE POUVOIR**

Monsieur Philippe AUGIER a donné pouvoir à Monsieur Christian CARDON

#### **ETAIENT EXCUSES**

**Conseillers titulaires :** Virginie CAROLO, Bastien CORITON, Dominique METOT, Didier PERALTA Patrick PESQUET, Ghislaine PRUNIER, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Gilbert CONAN, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Maria-Dolores GAUTIER-HURTADO, Christian GRANCHER, Bernard LECARPENTIER, Edouard PHILIPPE, Sylvain VASSE, François AUBEY, Benoit CHARBONNEAU, François GILAS, Jean-Paul SOULBIEU, Dany TARGAT, Léa VERSAVEL, Franck REMOND, Philippe AUGIER, Michel MARESCOT, Joël COLSON, Benoît GATINET, Bernard CHRISTOPHE.

**Conseillers suppléants :** Samuel CRAQUELIN, Hubert LECARPENTIER, David SABLIN, Laurence BESANCENOT, Marie-Laure DRONE, Luc LEFEVRE, Catherine MENARD, Nathalie NAIL, Martine VIALA Bernard AUBRIL, Chritelle BACQ DE PAEPE, Jonhny BRIARD, Bernard BROISIN DOUTAZ, Alain GUILLOT, Isabelle LEROY, Serge MARIE, Hubert MASTROTARO, Jean-Paul DURAND, Sylvain BONENFANT, Mary-Dominique ROUAS.

### **DEL-C- 20200212 – 02 – CHANGEMENT D'ADRESSE**

#### **LE CONSEIL METROPOLITAIN,**

**Vu,**

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- la délibération du 17 juillet 2017 du Conseil métropolitain modifiant l'adresse du siège du pôle métropolitain,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- l'avis favorable du Bureau métropolitain du 4 février 2020,

#### **Considérant,**

- le souhait pour le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine de poursuivre sa structuration organisationnelle
- le souhait pour le Pôle métropolitain de modifier le lieu de son siège administratif afin d'améliorer cette organisation

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE DE**

- **émettre** un avis favorable sur la mise à jour statutaire du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine visant à modifier l'adresse de son siège,
- **donner** tout pouvoir à son Président pour la mise en œuvre de cette décision

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,  
Jean-Baptiste GASTINNE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE  
À COMPTER DU 04 MARS 2020

## SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

### Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62

Nombre de délégués titulaires présents : 27

Nombre de délégués suppléants présents : 8

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votants : 36

L'an deux mil vingt, le douze février, à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Novotel centre gare au Havre, sur la convocation qui leur a été adressée le six février deux mil vingt par M. Jean-Baptiste GASTINNE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

#### ETAIENT PRESENTS :

**Conseillers titulaires :** Patrick CIBOIS, Jean-Claude WEISS, Pascal LECOURT, Gilbert MABILLE, Laurent VASSET, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Florence DURANDE, Valérie EGLOFF, Daniel FIDELIN, Jean-Baptiste GASTINNE, Laurent GILLE, Bertrand GIRARDIN, Dominique GRANCHER, Pascal LEPRETTRE, Michel MAILLARD, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Jean-Louis ROUSSELIN, Florent SAINT-MARTIN, Sébastien TASSERIE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Paul MERCIER, Claire GUEROULT, Christian CARDON, Nicole PREVOST-GODON, Gwendoline PRESLE.

**Conseillers suppléants :** Annic DESSAUX, Claudine SAVALLE, Gilbert FOURNIER, Didier SANSON, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Alix VAILLANT, Benoit DESCHAMPS, Brigitte POURDIEU

#### A DONNE POUVOIR

Monsieur Philippe AUGIER a donné pouvoir à Monsieur Christian CARDON

#### ETAIENT EXCUSES

**Conseillers titulaires :** Virginie CAROLO, Bastien CORITON, Dominique METOT, Didier PERALTA Patrick PESQUET, Ghislaine PRUNIER, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Gilbert CONAN, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Maria-Dolores GAUTIER-HURTADO, Christian GRANCHER, Bernard LECARPENTIER, Edouard PHILIPPE, Sylvain VASSE, François AUBEY, Benoit CHARBONNEAU, François GILAS, Jean-Paul SOULBIEU, Dany TARGAT, Léa VERSAVEL, Franck REMOND, Philippe AUGIER, Michel MARESCOT, Joël COLSON, Benoît GATINET, Bernard CHRISTOPHE.

**Conseillers suppléants :** Samuel CRAQUELIN, Hubert LECARPENTIER, David SABLIN, Laurence BESANCENOT, Marie-Laure DRONE, Luc LEFEVRE, Catherine MENARD, Nathalie NAIL, Martine VIALA Bernard AUBRIL, Chritelle BACQ DE PAEPE, Jonhny BRIARD, Bernard BROISIN DOUTAZ, Alain GUILLOT, Isabelle LEROY, Serge MARIE, Hubert MASTROTARO, Jean-Paul DURAND, Sylvain BONENFANT, Mary-Dominique ROUAS.

#### DEL-C- N°20200212 – 01 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

#### LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré

DECIDE DE désigner M. Sébastien TASSERIE comme secrétaire de séance

#### DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Baptiste GASTINNE

ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE  
A COMPTER DU

04 MARS 2020



